

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DU CONSEIL MUNICIPAL DE

Envoyé en préfecture le 12/04/2024

Reçu en préfecture le 12/04/2024

Publié le 16 AVR. 2024

ID : 064-216404632-20240412-DE_23_2024-DE

Séance du 09 avril 2024

L'an 2024, le 9 avril, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Alain SANZ

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
14	8	10 Pour : 10 Contre : 0 Abstentions : 0

Etaient présents :

Mmes BAILLEUL, CHAUSSADE, POUYOUNE-HORGUE, RULLIER et Mrs BARRAQUE, DUPONT, GRAGNON, SANZ

Procuration(s) :

Mme TOULOU donne procuration à Mme RULLIER et Mr CACHELOU donne procuration à Mr BARRAQUE

Etai(en)t absent(s) :

Mrs ARAUJO, CATALAA, LEVEL

Etai(en)t excusé(s) :

Mme SEGUIN

Date de la convocation
03 avril 2024

Date d'affichage
03 avril 2024

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A(ont) été nommé(es) secrétaire(s) de séance :
Mr DUPONT

12 avril 2024
et publication du
12 avril 2024

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2024 :

Investissement

Dépenses : 612 979,17

Recettes : 658 186,17

Fonctionnement

Dépenses : 1 017 180,59

Recettes : 1 017 180,59

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses : 737 186,17 (dont 124 207,00 de RAR)

Recettes : 737 186,17 (dont 79 000,00 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses : 1 017 180,59 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 1 017 180,59 (dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Maire et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Rébénacq

Le Maire Alain SANZ

le(s) secrétaire(s) de séance